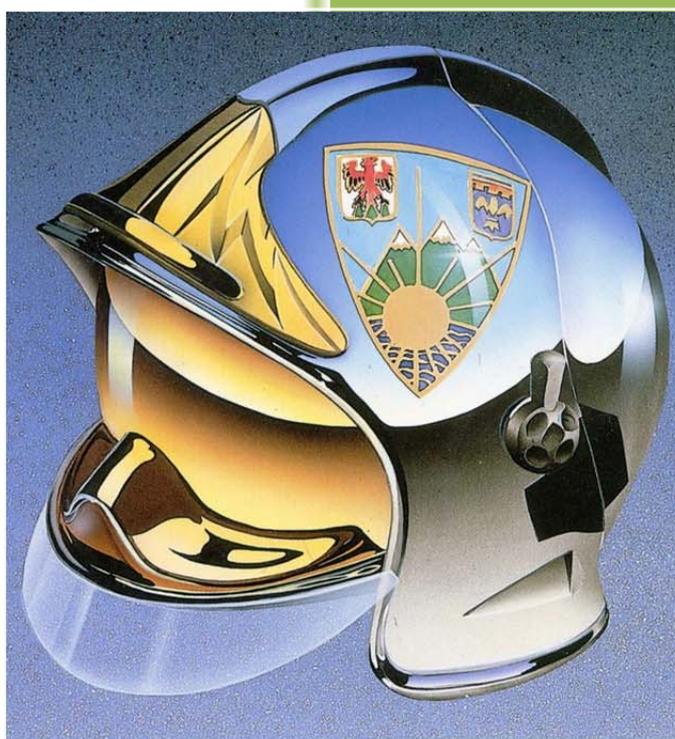


2013

Inauguration du nouveau gymnase « Michel Mège » du Centre d'incendie et de secours de Fodéré



Vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45,
CIS Fodéré, 27 rue Fodéré à Nice

Contact Presse :

- SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

laurence.calatayud@sdis06.fr

- Conseil général :

Presse – 04.97.18.62.07.

– presse@cg06.fr

- Préfecture :

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 04.93.72.22.41.

ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

Depuis la départementalisation des services d'incendie et de secours, le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes a en charge la maintenance de 75 centres de secours, 4 bâtiments tertiaires et la construction de nouveaux centres. La superficie totale du parc est d'environ 100 000 m². Elle était de 80 000 m² il y a 12 ans.

En 2005, le Directeur départemental du SDIS 06 lançait un audit immobilier sur l'ensemble du parc. Il a permis, d'identifier les principaux points à corriger en matière de conformités, de mettre en place un plan pluriannuel de financement de 1 000 000 €/an sur 10 ans. Il a révélé la nécessité de reconstruire ou de restructurer certains bâtiments, sur une période de 10 ans.

Suite à cet audit, une convention de partenariat financier SDIS 06 / CG 06 pour la construction et la réhabilitation des casernements du département a été mis en place. Son objectif est d'améliorer les conditions de travail des sapeurs-pompiers pour renforcer la qualité du service public.

La réhabilitation de la caserne Fodéré et de son gymnase s'inscrit dans ce cadre.

Réhabilitation du Centre d'incendie et de secours de Fodéré

Entre 2007 et 2012, la caserne **Fodéré a bénéficié de 2,027 M€ de travaux** (rénovation des logements, reprise en peinture des cages d'escaliers, réfection des réseaux d'eau chaude et de chauffage, des sanitaires, de l'enrobé de la remise avec réalisation d'un marquage au sol).

En 2012, le Conseil général a réalisé près de 600 000 € de travaux, pour le remplacement des menuiseries extérieures, la restructuration de la cuisine (réfection des sols, murs et plafonds, mise en place d'un système de rafraîchissement d'air et changement du matériel de cuisine) et la construction d'un auvent.

Le gymnase a représenté pour sa part un coût de 137 574 €, comprenant :

- La réfection de l'étanchéité de la terrasse,
- Le remplacement des gaines de ventilation,
- La dépose du plancher en bois et son remplacement par un sol sportif,
- La pose d'un faux plafond et le remplacement des luminaires,
- Le remplacement des agrès supports des filets,
- La protection périmétrique des murs par des panneaux souples,
- La pose de grilles de protection (pare-ballons) devant les portes d'accès,
- La peinture générale.

En 2013 et 2014, 4,4 M€ de travaux vont encore être réalisés :

Phase 1 : 2,433 M€ : déplacement du CSAT, restructuration du local fontainerie, réfection complète des étanchéités toitures et terrasses (0,750 M€), remplacement de l'ensemble des garde-corps métalliques par des garde-corps aluminium, rénovation complète des bureaux et parties communes de l'ensemble de la caserne, création d'un local poubelles, reprise des ventilations mécaniques, réfection et climatisation des chambres des SPP non logés, sécurisation des lieux par des caméras de surveillance.

Phase 2 : 2 M€ : réfection de l'enveloppe des bâtiments (isolation extérieure) et ravalement des façades, fin du remplacement des garde-corps.

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

Gymnase « Michel MEGE »

Les sapeurs-pompiers de Nice ont souhaité donner le nom de **Michel MEGE** à ce nouveau gymnase, en mémoire de ce caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnel du CIS Fodéré, disparu en mer le 31 décembre 1999, lors d'un entraînement de plongée.

Michel MEGE, sapeur-pompier depuis 1978 et ancien sportif de haut niveau en lutte, avait cumulé six titres de champion de France et de nombreuses victoires en tournois internationaux entre 1973 et 1987.

Détenteur des 1^{er} et 2^{ème} degrés de plongée opérationnelle et instructeur d'éducation physique et sportive au sein des sapeurs-pompiers de Nice, il a su transmettre durant toute sa carrière à ses collègues et amis la foi sportive qui l'animait et cette volonté de se dépasser et de repousser les limites physiologiques de l'être humain.

Il était passionné par sa famille, par son métier qu'il effectuait avec toute sa rigueur de sportif accompli, par la mer au travers de sa spécialité de plongeur qu'il accomplissait avec charisme et professionnalisme.

Il était ce que l'on a coutume d'appeler un esprit sain dans un corps sain.

Le Centre d'incendie et de secours de Fodéré

La caserne de Fodéré est un Centre de secours principal du Groupement territorial Sud du SDIS 06. **Il est placé sous l'autorité du Capitaine Patrice ALBERTI, officier de sapeur-pompier professionnel.** Ses adjoints sont le lieutenant Cédric LAUGIER et le Major Francis MANTI.

- **Au 1^{er} janvier 2013, le CIS Fodéré compte 87 sapeurs-pompiers professionnels pour un effectif journalier de 20 SP :**
 - 4 officiers, dont 3 affectés au centre
 - 62 sous-officiers,
 - 21 caporaux et sapeurs.

Des sapeurs-pompiers volontaires viennent compléter l'effectif journalier de garde.

Un PATS ou un SPV est de garde 24h/24 au CSAT.

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

- **Le C.S.P. est armé par les moyens d'intervention traditionnels ainsi que des engins spécifiques :**
 - 3 VSAV (véhicule d'assistance aux victimes)
 - 1 FPTL (fourgon pompe tonne léger)
 - 1 FPT (fourgon pompe tonne)
 - 1 EPA (échelle pivotante automatique)
 - 1 ESP (Echelle sur porteur Vieux Nice)
 - 1 VLIS (Véhicule léger d'intervention et de secours Vieux Nice)
 - 1 VSR (véhicule de secours routier)
 - 1 VLOFF (véhicule léger officier)
 - 1 CCFL (camion citerne feu de forêt léger)
 - 2 CCFM (camion citerne feu de forêt moyen)
 - 1 CCFS (camion citerne super feu de forêt)
 - 1 VLTT (véhicule léger tout terrain)
 - 1 CID (camionnette interventions diverses)
 - 1 PCL (poste commandement léger)
 - 5 VL (véhicule léger)

En 2012 le C.I.S. a réalisé 9279 interventions (soit 21% des interventions du GT Sud)

La couverture opérationnelle et les risques spécifiques

Le C.I.S. Fodéré couvre **en premier appel** l'Est de la ville de Nice, du Paillon jusqu'à la commune de Villefranche (d'Ouest en Est) et de la promenade des Anglais jusqu'au quartier St Roch (du Sud au Nord). **En deuxième appel**, le C.I.S. Fodéré est amené à intervenir sur tout le reste de la ville de Nice ainsi que sur les communes de Villefranche sur Mer, Saint-Jean Cap Ferrat, Beaulieu et Eze.

Le CSP Fodéré intervient sur un tissu urbain à forte densité de population.

La population Niçoise défendue sur le secteur est d'environ 50 000 habitants sur une superficie de 750 hectares, soit une densité moyenne de 6 700 Habitants au Km², équivalent à 30 fois plus que la moyenne des Alpes Maritimes, atteignant même 30 000 habitants au Km² sur le port.

- **Réseaux routiers**

Les principaux axes de circulation à risque sont :

- La basse corniche, la moyenne corniche, le quai des Etats-Unis, la voie Rapide, la rue Barla, le Boulevard St Roch et le Boulevard Jean Jaurès.
- Pour le Vieux Nice, les rues Saint François de Paule, de la Préfecture, Rossetti et place Saint François.

- **Le tunnel rive gauche du Paillon (TGRP)**

Il est le plus long tunnel du Groupement avec ces 2700 mètres de l'entrée des Phocéens à la sortie du pont Vincent Auriol. Sa fréquentation importante multiplie le risque d'accidents mais augmente surtout la problématique en cas d'incendie.

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

- **Le Tramway :**

Le tramway, de la station Opéra Vielle Ville au Palais des Expositions, totalise 2 Kms sur les 8,7 du parcours de la ligne 1.

La particularité, en dehors des accidents pouvant survenir, est la difficulté d'accessibilité aux façades avec les échelles aériennes compte tenu de l'implantation de la LAC, 750 volts en continu.

- **Etablissements recevant du public (ERP)**

Le secteur sur lequel intervient le CIS Fodéré compte plusieurs Etablissements Recevant du Public sensibles : Acropolis, Carrefour TNL, le Palais des Expositions, le Campus St Jean d'Angély, l'hôtel la Pérouse, le Port de Nice, la Gare routière, la Gare SNCF Arson, le Théâtre de Nice et le lycée Masséna.

- **Activités nautiques**

La proximité de la frange littorale génère des risques spécifiques liés aux activités nautiques et à la mer Méditerranée qui peut changer d'aspect en quelques heures.

10 plongeurs viennent renforcer le CIS Tour Rouge.

- **Protection des espaces naturels**

Le CSP Fodéré protège contre le risque incendie les espaces naturels dans des secteurs périurbains, la colline du Château, le Mont Boron, le Mont Alban, le Parc Naturel Départemental du Vinaigrier et participe aux opérations feux de forêts sur d'autres secteurs, voire dans d'autres départements.

- **Inondations**

Le risque inondation fait également parti des risques naturels à prendre en compte au regard des pluies diluviennes qui tombent chaque année dans le département en inondant les rues et les sous-sols.

- **Vieux-Nice**

Les plus grosses contraintes opérationnelles du secteur sont relatives à l'accessibilité des secours dans le Vieux Nice avec ses rues étroites à fort dénivelé, la présence d'escaliers, les stationnements anarchiques et les nombreuses terrasses empiétant sur le domaine public et la voirie.

Le CIS protège ainsi un patrimoine important du Vieux Nice : la Préfecture, la Mairie principale et son annexe, le Palais de Justice et le Tribunal de Grande Instance, le Palais Lascaris, les dix édifices religieux dont la Basilique-Cathédrale Sainte-Réparate, l'Opéra et le Théâtre Francis GAG.

Le tissu urbain très dense, conjugué avec un habitat ancien, présente un risque très élevé de propagation en cas d'incendie.

Toutes ces activités et l'attrait de ce haut lieu touristique en font un espace particulièrement fréquenté de jour comme de nuit.

Les sapeurs-pompiers de la caserne Fodéré interviennent avec des véhicules de secours spécifiques comme le VLIS (véhicule d'intervention léger de secours) et l'échelle sur porteur, fonctionnant manuellement et particulièrement difficile de mise en œuvre.

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

Le CSP Fodéré est un ensemble d'une emprise au sol de 2270 m².

Le CIS Fodéré, inauguré le 10 août 1976, est mis à disposition du SDIS des Alpes Maritimes par la Mairie de Nice au travers d'une convention de transfert intervenue lors de la départementalisation, sans contrepartie de loyer. Le lot attenant, parcelle IZ 0015 de 400 m², toujours utilisé par le service du nettoyage, fait partie de la dite convention.

La caserne comporte quatre bâtiments avec un sous-sol, comprenant 45 appartements de service, 1 f1, 16 f2, 15 f3 et 13 f4, des remises pour le stationnement des véhicules d'interventions, surmontées d'un grand Gymnase et une cour.

L'emprise au sol est de 2270 m².

- **Le Bâtiment « A » principalement à usage d'habitation R+7, situé au 27 rue Fodéré.**

Il est composé de **11 appartements de service** 2/2 pièces, 7/3 pièces et 2/4 pièces, pouvant accueillir les sapeurs-pompiers et leurs familles.

- Deux appartements situés au 2^{ème} et 3^{ème} étages ont été transformés en **6 chambres pour les non logés et 2 bureaux.**
- **Au 1^{er} étage** est implanté **un bureau, la chambre des officiers adjoints au Chef de centre et 2 chambres pour les SPV.**
- **Au rez-de-chaussée** est implanté un grand local actuellement utilisé par le Groupe d'intervention et de reconnaissance. On y trouve également le transformateur pour l'ensemble des bâtiments.

- **Le bâtiment « B » R+3, surmonté du bâtiment « A », est réservé à l'administration et aux personnels non logés.**

- **Le rez-de-chaussée** est réservé aux services chargés de l'administration du centre.
- **Au premier étage** : une salle de cours, une salle télé, le réfectoire et la cuisine.
- **Au 2^{ème}** : 8 chambres de garde, la salle de musculation et le gymnase.
- **Sous le Gymnase** : 4 remises donnant sur la rue de Mayer.
- **Le troisième étage** est réservé aux 6 chambres de garde.

- **Le Bâtiment « C » à usage d'habitation R+8, situé au 7 rue De Mayer.**

Il est composé de **16 appartements** de service 8/2 pièces, 2/3 pièces et 6/4 pièces, dont un f2 pour les officiers de garde.

Sous ce bâtiment, il y a 4 remises donnant sur la cour.

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

- **Le Bâtiment « D » à usage d'habitation R+7, situé au 5 rue De Mayer.353 m2.**

Il est composé de **18 appartements de service** 1/1 pièce, 6/2 pièces, 6/3 pièces, 5/4 pièces et des caves en rez-de-chaussée. Il ne communique à la caserne que par le sous-sol.

Le sous-sol implanté sous la caserne est d'environ 2000 m2. Il est composé de deux entrées, l'une sur la rue de Mayer, l'autre sur la rue Fodéré. Il permet de stationner 50 véhicules, comprend 34 caves, la chaufferie et les alimentations en eau.

La cour d'un total de 917 m2, donnant sur la rue Fodéré, permet le stationnement des véhicules de service, les véhicules des personnels de garde non logés, l'approvisionnement en gazoil et le lavage des véhicules. Elle est également utilisée pour les manœuvres de la garde et les rassemblements.

Il faut noter enfin les difficultés liées au manque de place, et en particulier à la faiblesse de l'emprise au sol du CIS.

A ce titre, le SDIS est toujours en attente de la récupération d'une parcelle mitoyenne (IZ 15) occupée par les services du nettoyage de la Ville de Nice. **Cela libérerait la cour pour les manœuvres et les essais des matériels et éviterait l'encombrement de la voie publique et réduirait les nuisances sonores pour le voisinage.**

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés (au 1^{er} janvier 2013)

1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
 - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
 - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
 - dont politique bâtiminaire 7,72 M€
 - dont véhicules 3,22 M€

2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

Progression : 85,25 %

3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2011 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

Soit une progression de 170,90 %

La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m² en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m², soit une progression de 19 %.

5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 210 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
 - 40 CCFL (léger),
 - 129 CCFM (moyen),
 - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

Le nombre « d'équivalents habitants » défendu par un VSAV est de 6 742 dans le 06, contre 12 775 dans les SDIS de 1^{ère} catégorie et 10 225 en moyenne nationale.

Chaque camion citerne feu (CCF) du SDIS 06 défend 12 km², contre 22 km² pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et 36 km² en moyenne nationale.

Dossier de Presse

Inauguration du nouveau gymnase « Michel MEGE » du CIS Fodéré

le vendredi 8 février 2013, à 9 heures 45, Caserne Fodéré, 27 rue Fodéré, à Nice

6 – LES PERSONNELS

Au 1^{er} janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

Pour 100 000 habitants, les moyens humains du SDIS sont de 327 SPP, contre 320 pour les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2011 : 114.309 interventions

Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 313 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).